

Votre **facteur** a besoin de votre aide!

Votre facteur **n'est pas autorisé à entrer dans votre propriété** pour protéger sa santé et sa sécurité.

En pénétrant dans les propriétés pour distribuer lettres, colis et presse, les facteurs et factrices sont victimes de nombreux accidents (glissades, chevilles tordues, chutes, morsures de chiens...).

Ces incidents, qu'ils aient des conséquences humaines (blessures) ou matérielles (carrosserie; dégradation de matériels), **engagent la responsabilité du facteur et celle de La Poste.**

Aussi, nous vous remercions de **corriger votre raccordement postal, conformément à l'indication figurant au verso de ce prospectus.** Un raccordement postal conforme est obligatoire pour recevoir courrier, colis et presse.

En cas de remise d'un objet nécessitant votre signature, votre facteur vous demandera de **venir chercher vos objets en limite de propriété.** S'il a votre numéro de téléphone, il vous préviendra en amont.

Aidez-le à respecter ces consignes pour une distribution apaisée.

La Direction Auvergne-Rhône-Alpes



Votre **facteur** n'est **pas autorisé** à entrer dans votre **propriété.**

